

2017-21

DÉPARTEMENT DU LOT
MAIRIE DE CARNAC-ROUFFIAC

AR PREFECTURE

046-214600603-20171020-2017_21-DE
Regu le 24/10/2017

*EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 OCTOBRE 2017*

Convocation le 13 octobre 2017

L'an deux mil dix-sept, le vingt octobre, à dix neuf heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle du conseil de la Mairie, sous la présidence de Monsieur Albert CASTADOT, Maire.

Étaient présents: Messieurs Patrick AMAT, Albert CASTADOT, Jean-Pierre GEORGEON, Charles HENRAS, Mathieu MOLINIÉ et Jean-Louis VENDRIES, Mesdames Jocelyne ANDRIEU et Christelle SOUQUES-MIAN.

Étaient excusés: Anthony HENRAS qui donne procuration à Jocelyne ANDRIEU, Laurent LAGARDE qui donne procuration à Albert CASTADOT et Catherine LESPIAU-HAUTESSERRE qui donne procuration à Jocelyne ANDRIEU

Secrétaire de séance: Christelle SOUQUES-MIAN

**ADHÉSION ET PARTICIPATION AU SYNDICAT DÉPARTEMENTAL D'AMÉNAGEMENT
D'INGÉNIERIE DU LOT (SDAIL)**

Vu les statuts du « Syndicat Départemental d'Aménagement et d'Ingénierie du Lot » ;

Vu l'article L5511-1 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide,

- d'**ADHÉRER** AU Syndicat Départemental d'Aménagement et d'Ingénierie du Lot pour une année ;
- d'**APPROUVER** les statuts joints en annexe ;
- de **DÉSIGNER** Albert CASTADOT comme représentant titulaire à l'Assemblée générale ;
- de **DÉSIGNER** Mathieu MOLINIÉ comme représentant suppléant ;
- d'**AUTORISER** Monsieur Le Maire à signer tout document et à engager toute procédure nécessaire à la bonne mise en œuvre de ce projet.

POUR: 11

CONTRE: 0

ABSTENTION: 0

A CARNAC-ROUFFIAC,

Le 20 octobre 2017

Le Maire, Albert Castadot

Fait et délibéré en séance publique, les jour,
mois et an que dessus
Cet acte a été publié le 24/10/2017
Le Maire, Albert Castadot